

Analyse de l'impact des conflits armés dans la sous-région des Grands Lacs africains

par Lubamba Lubo Alexandre

Abstract

This study aims to analyze the impact of armed conflicts in the African Great Lakes sub-region. Over time, historical events such as conflicts and independence struggles have deeply shaped the culture and identity of the local populations. However, three decades ago, a tragic event occurred in Rwanda on April 7, 1994, following the assassination of President Juvénal Habyarimana. This sparked an ethnic conflict that led to a historic genocide and widespread regional destabilization. The effects of this impact continue to be felt today. Consequently, the greatest victim of this ongoing theater of war is the Democratic Republic of the Congo.

Keywords: impact, armed conflict, African Great Lakes

Résumé

La présente étude s'assigne comme objectif d'analyser l'impact des conflits armés dans la sous-région des Grands Lacs africains.

Au fil du temps, les événements historiques tels que les conflits et les luttes pour l'indépendance, ont profondément marqué la culture et l'identité des populations. Cependant, depuis trois décennies, un événement tragique survient au Rwanda le 7 avril 1994, à la suite de l'assassinat du président Juvénal Habyarimana, lequel donna naissance à un conflit ethnique qui entraîna un génocide historique et une déstabilisation régionale.

Cet impact continue à produire ses effets. Ainsi, la plus grande victime de ce théâtre est la République Démocratique du Congo.

Mots-clés : impact, conflit armé, Grands Lacs africains

Introduction

La question des conflits armés dans l'est de la République démocratique du Congo, spécifiquement à l'Ituri, au Nord et Sud-Kivu, constitue l'un des problèmes politiques et sécuritaires les plus compliqués du continent africain contemporain.

Depuis des nombreuses décennies, cette région est le théâtre des crises sécuritaires, des violences armées et de recompositions géopolitiques qui défient les efforts de pacification entrepris tant au niveau national qu'international. L'aptitude des méthodes classiques de résolution de conflits, des stratégies gouvernementales en matière de sécurité et des mécanismes internationaux de maintien de paix à assurer une stabilisation pérenne est fortement questionnée par la persistance de ces violences.

Cet article veut se pencher sur l'impact de ces conflits. Pour parvenir aux informations relatives à ce sujet, nous avons eu recours aux méthodes et techniques suivantes : la méthode qualitative, la méthode quantitative et la technique documentaire.

- La méthode qualitative

Nous avons cherché à identifier les thèmes récurrents, les causes, les acteurs et les conséquences des conflits, ainsi que leur impact dans la région. L'objectif était de recueillir les témoignages d'experts, des chercheurs, des responsables politiques, et des membres de la société civile sur la situation actuelle et les perspectives. Nous avons aussi essayé de conduire des entretiens individuels ou des discussions de groupe pour obtenir des informations de l'intérieur sur la dynamique de conflit, leur résolution et les solutions possibles pour la paix.

- *La Méthode quantitative*

Cette méthode nous a permis de collecter et d'analyser des données sur les pertes humaines, les déplacements de populations et les impacts économiques des conflits dans la région, ainsi que d'utiliser des bases de données disponibles (comme celles des Nations Unies ou des ONG) pour quantifier l'impact des guerres, ce qui a également permis d'illustrer les tendances sur une période donnée.

- *Technique*

Dans le cadre de notre recherche, nous avons utilisé la technique documentaire. L'analyse documentaire, comme le souligne Gurvitch, affirme que les données documentaires fournissent le meilleur et le plus fiable point de départ pour la recherche en sciences sociales dans toute société lettrée. Ainsi, nous avons pu utiliser de manière critique des livres, des articles de revues et des rapports officiels.

1. Position du problème

Le conflit entre les États membres de la sous-région existe depuis plus de deux décennies : il y a eu des guerres d'agression, des rébellions et des affrontements entre groupes armés dans la région. Ainsi, le Rwanda et le Burundi, qui menacent l'indépendance du Congo et, par extension, l'intégrité territoriale sous prétexte de protéger leur peuple des ex-FAZ ou des réfugiés de la LRA (Armée de Résistance du Seigneur) en République Démocratique du Congo, suscitent dans la sous-région des Grands Lacs la suspicion et la méfiance. De plus, les interventions armées des troupes de la coalition rwandaise-burundaise-ougandaise avec l'AFDL en 1996 et 1997, ainsi que la guerre d'agression en août 1998, prouvent également que les pays de la sous-région des Grands Lacs sont dans un dilemme de sécurité avec la menace d'une insécurité accrue dans la sous-région. Des différends groupes armés constituent un des principaux éléments d'instabilité dans l'Est de la République démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs africains. Ils englobent des mouvements d'autodéfense communautaire, des rébellions politiques, ainsi que des organisations

armées étrangères et des réseaux criminels qui tirent profit de l'exploitation des ressources naturelles, (Yengo, 2006).

Dans cette optique, quelques questions méritent d'être soulevées :

1. Est-il possible de retrouver une paix durable dans la sous-région des Grands Lacs?
2. Après lesdits conflits armés, les relations de bon voisinage seront-elles de façade ou sincères ?
3. Quels sont les mécanismes de résolution des conflits armés utilisés dans la sous-région des Grands Lacs, et quels en sont les résultats ?

En principe, après la guerre vient la paix ; toutefois, la préoccupation porte sur la durabilité de cette paix. Une paix durable dépend de la manière dont elle a été négociée : elle peut être durable ou non, selon les cas. Car, en réalité, dans les relations internationales, il n'existe pas d'amis, mais des intérêts. Ainsi, toutes les relations sont fondées sur les intérêts.

Face à cette situation alarmante, plusieurs mécanismes ont été instaurés pour encourager une résolution pacifique des différends en accord avec les principes de la Charte des Nations Unies et le droit international. Ces efforts se sont traduits par des négociations, bons offices, médiation, enquêtes, conciliation, arbitrage et procédures judiciaires.

1.1. L'impact des conflits et les techniques de leur résolution

L'impact des conflits armés dans la sous-région des Grands Lacs africains que nous analysons s'inscrit dans le courant de pensées réalistes qui met en évidence la défense de l'intérêt national.

Dans le même ordre d'idées, la question des conflits armés dans la sous-région des Grands Lacs s'analyse par rapport aux intérêts nationaux des États membres et internationaux. L'intérêt national, pour le cas de la République Démocratique du Congo, face à sa situation

sécuritaire précaire et aux velléités de tentative de balkanisation, sera la préservation de l'intégrité territoriale comme intérêt vital.

1.1.1. La négociation

La négociation a été essentielle dans plusieurs efforts de paix dans la région des Grands Lacs. Par exemple, l'accord de cessez-le-feu signé à Lusaka le 10 juillet 1999 constitue une avancée diplomatique significative lors de la seconde guerre du Congo. Cet accord a impliqué non seulement la République Démocratique du Congo, mais aussi le Rwanda, l'Ouganda, l'Angola, le Zimbabwe et certains groupes rebelles congolais, avec pour objectifs principaux de mettre fin aux conflits et d'instaurer un dialogue national.

1.1.2. Les bons offices

Les bons offices désignent une intervention tierce lors des négociations sans participation directe au processus lui-même. Dans cette région tumultueuse des Grands Lacs africains, l'ONU, l'Union africaine ainsi que CIRGL ont eu recours à ce mécanisme afin d'encourager une communication ouverte entre gouvernements nationaux et groupes rebelles. La Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations Unies en République Démocratique du Congo (MONUSCO), active depuis son changement de dénomination en 2010, continue de maintenir ses propres bons offices auprès des autorités congolaises afin de tenter de résoudre le conflit tout en empêchant sa propagation (Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs, 2006).

1.1.3. La médiation

La médiation constitue une démarche privilégiée pour aborder les conflits complexes nécessitant souvent une intervention neutre extérieure capable de rapprochement entre les parties concernées. Par ailleurs, les accords obtenus grâce aux médiations menées par des figures telles que Julius Nyerere, puis Nelson Mandela, lors des discussions relatives aux Accords d'Arusha, restent considérés comme

des exemples de réussite de la diplomatie moderne continentale (Reychler, 2001).

Des organisations telles que l'Union africaine, la CIRGL et la SADC continuent d'œuvrer dans le secteur de la médiation, notamment en RDC, avec le processus de Nairobi-Luanda, cherchant à résoudre les tensions existantes autour des problématiques liées aux relations avec les pays voisins, y compris les groupes armés présents.

1.1.4. La prospection

Des missions internationales visent à établir les faits et les éléments permettant l'identification des coupables, en documentant les violations du droit international humanitaire dans la sous-région des Grands Lacs. Plusieurs commissions ont été mises sur pied par l'ONU, dont le rapport de cartographie publié en 2010, qui figure parmi les études détaillant les atteintes graves aux droits humains commises sur le sol congolais entre 1993 et 2003, révélant des massacres, des violences sexuelles et l'exploitation illégale des ressources naturelles alimentant le conflit (United Nations High Commissioner for Human Rights, 2010).

1.1.5. La conciliation

La conciliation est une méthode pour résoudre les différends internationaux, où les parties impliquées sollicitent une commission, qu'elle soit permanente ou temporaire, afin d'établir un cadre pour un accord acceptable par tous (Smouts, Battistella & Vennesson, 2006).

De leur côté, Ranjeva et Cadoux (1992) affirment que la conciliation consiste à faire examiner divers aspects d'un litige par un organe spécialement constitué ou accepté par les parties, qui est chargé de formuler des propositions en vue d'un règlement.

1.1.6. L'arbitrage

L'arbitrage demeure relativement rare dans la sous-région des Grands Lacs, car les États privilégient souvent des solutions diplomatiques et politiques face aux questions sensibles traitées ;

néanmoins, ce dispositif juridiquement contraignant offre la flexibilité procédurale nécessaire, mais reste limité par la sensibilité politique entourant les différents enjeux, ce qui fait hésiter les États à déléguer leur pouvoir décisionnel à des tiers extérieurs.

1.1.7. Le règlement juridictionnel

Comme l'illustre l'arrêt de la Cour internationale de Justice sur les Activités armées sur le territoire du Congo (RDC c. Ouganda), rendu le 19 décembre 2005, le règlement judiciaire repose principalement sur l'intervention d'organes judiciaires compétents, chargés de trancher les litiges et de sanctionner les manquements au droit international ; la Cour internationale de Justice (CIJ) a ainsi reconnu la responsabilité internationale de l'Ouganda dans des violations de la souveraineté congolaise (Cour internationale de Justice, 2005).

2. Analyse des conflits armés dans la sous-région des Grands Lacs à l'est de la R.D. Congo. Agencement des acteurs étatiques africains

Un pays aventureux avec un peuple actif, une longue histoire et une géographie très riche, la République Démocratique du Congo existe sur la scène géopolitique comme un géant aux pieds d'argile. Avec le départ à la retraite du maréchal Mobutu, un énorme afflux de guérilleros et de mercenaires en 1997, la République Démocratique du Congo a été renversée. La partie orientale du pays, souvent considérée comme la plus vulnérable, est encore prise dans le collimateur des guerres et conflits dirigés par l'AFDL et est constamment attaquée par des manœuvres géopolitiques et des luttes de pouvoir entre voisins comme c'est le cas du

Rwanda et le Burundi. Ces deux pays ont des similitudes historiques, sociologiques et culturelles profondes qui justifient leur analyse conjointe dans l'étude des dynamiques de conflit de la région des Grands Lacs. Les deux États se caractérisent par la présence des communautés Twa, Tutsi et Hutu et un patrimoine linguistique, culturel et religieux largement partagé.

C'est le cas aussi de l'Ouganda, un pays qui occupe une position stratégique clé dans les équilibres de sécurité de la sous-région des Grands Lacs africains. Depuis que le président Yoweri Museveni est arrivé au pouvoir en 1986, l'Ouganda est devenu le centre des forces politiques et militaires régionales.

3. Acteurs étatiques externes et puissances internationales

Au-delà des acteurs régionaux directement impliqués dans les conflits de l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), plusieurs puissances extérieures exercent une influence significative sur les dynamiques politiques, économiques et sécuritaires de la région. Parmi les puissances les plus influentes figurent notamment les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, la Belgique, la Chine, le Canada ainsi que plusieurs États européens et africains.

3.1. Les acteurs non-étatiques

L'examen des conflits armés dans l'Est de la République Démocratique du Congo ne peut se restreindre aux seuls acteurs étatiques. En effet, une diversité d'acteurs non étatiques influence les dynamiques sécuritaires, économiques et politiques propres à cette région. C'est le cas des entreprises multinationales ; elles jouent un rôle significatif dans la dynamique économique de l'Est de la RDC. Leur présence est motivée par l'abondance de ressources minérales dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri. Des minerais tels que l'or, le coltan, la cassitérite, le tungstène et le cobalt sont essentiels pour l'économie mondiale. Cette richesse naturelle attire un grand nombre d'investisseurs étrangers impliqués dans les processus d'exploitation, de transformation et de commercialisation (Mbembe, 2000). Il y a également les organisations non gouvernementales internationales qui constituent elle aussi des acteurs clés de l'assistance humanitaire et du développement. Elles travaillent sur les personnes déplacées, les droits de l'homme, la santé publique, l'éducation et la sécurité alimentaire pour atténuer les conflits. Par cette action, elles

réduisent la tragédie humanitaire qui accompagne les conflits et renforcent la résilience locale.

Enfin on peut citer la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) représente l'une des plus importantes initiatives de maintien de la paix des Nations Unies. Ses responsabilités incluent la protection des civils, l'assistance aux institutions nationales, le soutien aux processus politiques et la réforme du secteur de la sécurité (Turner, 2007).

4. Les causes des conflits

4.1. Les causes endogènes

Les facteurs endogènes revêtent une importance majeure, car les principaux protagonistes des conflits sont les populations elles-mêmes. Cela signifie que les causes et conséquences des conflits relèvent directement de la responsabilité des citoyens, qui, par leurs actions ou leur inaction, contribuent aux racines profondes de ces tensions.

Ces causes internes découlent de défis politiques et économiques qui affaiblissent les États, entravant le développement et le bien-être de leurs populations.

4.2. Les causes externes ou exogènes

Les causes exogènes renvoient à deux facteurs externes, à savoir les facteurs politiques et économiques. Pour comprendre les causes politiques des conflits en Afrique, il faut se rappeler l'histoire de l'indépendance et le lourd héritage colonial laissé à ce pays et qui persiste encore aujourd'hui. Dans certains pays francophones de la sous-région, l'armée française est encore présente, du moins pour le moment.

5. Les conséquences des conflits armés dans la sous-région des Grands Lacs sur le plan du capital humain et du social africain

Les conflits armés ont entraîné des millions de morts et de blessés. Ils ont également causé de grands déplacements de population et des millions de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. La violence sexuelle, le recrutement d'enfants soldats et les violations massives des droits de l'homme ont considérablement déstabilisé le tissu social. Et la destruction des infrastructures de santé et d'éducation a entraîné un accès réduit aux services de base et aggravé la pauvreté et la vulnérabilité des populations.

5.1. Sur le plan économique

Les conflits armés ont détruit les infrastructures routières, énergétiques et industrielles et la production agricole et industrielle s'est effondrée. L'exploitation illégale des ressources naturelles, des minerais stratégiques, a alimenté l'économie de guerre tout en privant les États de revenus significatifs. L'insécurité a dissuadé l'investissement et le développement économique régional.

5.2. Sur le plan de l'intégration régionale

L'insécurité de la région reste un obstacle majeur à l'intégration économique et politique. Les transactions commerciales sont fréquemment perturbées par les conflits et la méfiance entre les pays entrave la coopération régionale. Ces tensions ont toutefois favorisé la mise en place de mécanismes régionaux de dialogue et de coopération visant à développer la paix et la sécurité.

5.3. Sur le plan géopolitique et sécuritaire

Ces conflits ont transformé la région des Grands Lacs en un domaine de compétition géopolitique entre États et acteurs non étatiques. Les tensions entre États voisins ont poussé les frontières à devenir plus militarisées. La présence de multiples groupes armés et

l'intervention d'acteurs extérieurs ont compliqué les efforts de stabilisation. Même si certains efforts régionaux et internationaux sont déployés pour améliorer la sécurité dans de nombreuses zones de la région, la situation reste précaire et très préoccupante (Cavare, 1969).

5.4. Sur le plan politique et institutionnel

Les conflits armés ont affaibli les institutions étatiques et affaibli l'autorité publique. À certains endroits de la région, l'État a perdu le contrôle d'une partie du territoire au profit de groupes armés. Cette situation a favorisé l'instabilité politique, les crises de gouvernance et les interventions étrangères dans les affaires internes des États membres de la région. La prolifération des groupes rebelles, ainsi que leur propagation rapide, constitue un obstacle sérieux à la consolidation de la paix (Autesserre, 2010).

Conclusion

Les conflits armés qui affectent la sous-région des Grands Lacs africains, particulièrement depuis la fin des années 1990, ont produit des conséquences profondes sur les plans politique, économique, social, sécuritaire et humanitaire. La République démocratique du Congo (RDC), le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda figurent parmi les principaux espaces concernés par ces dynamiques conflictuelles.

Sur le plan politique et sécuritaire, les conflits ont fragilisé les institutions étatiques, favorisé la prolifération des groupes armés et contribué à l'instabilité des États. La circulation des armes et les interventions directes ou indirectes d'acteurs régionaux ont également contribué à l'internationalisation des conflits.

Sur le plan économique, les guerres ont entraîné la destruction des infrastructures, la perturbation des activités agricoles et commerciales ainsi que la diminution des investissements. L'exploitation et le trafic illégal des ressources naturelles, notamment

dans l'Est de la RDC, constituent à la fois une conséquence et un facteur de prolongation des conflits.

Sur le plan social et humanitaire, les populations civiles ont été les principales victimes. Les déplacements massifs, les pertes en vies humaines, les violences sexuelles, la séparation des familles et la destruction des moyens de subsistance ont aggravé la pauvreté et la vulnérabilité des populations.

Enfin, sur le plan géopolitique, les conflits des Grands Lacs dépassent les frontières nationales. Les intérêts stratégiques des États voisins et de certaines puissances extérieures, ainsi que la compétition autour des ressources naturelles, rendent la résolution des conflits particulièrement complexe. En définitive, l'impact des conflits armés dans les Grands Lacs africains est multidimensionnel. Leur persistance constitue un obstacle majeur à la paix, à l'intégration régionale et au développement durable. Une solution durable nécessite donc le renforcement des institutions, la coopération entre les États, le désarmement des groupes armés, la lutte contre l'exploitation illicite des ressources et la mise en place de mécanismes efficaces de prévention et de résolution des conflits.

Bibliographie

- Cour internationale de Justice. (2005). *Activités armées sur le territoire du Congo (République démocratique du Congo c. Ouganda)*, arrêt du 19 décembre 2005 [Arrêt]. Recueil des arrêts, avis consultatifs et ordonnances, 168. Site officiel de la CIJ.
- Autesserre, S. (2010). *The trouble with the Congo: Local violence and the failure of international peacebuilding*. Cambridge University Press.
- Cavaré, L. (1969). *Le droit international public positif: Tome II, Les modalités des relations juridiques internationales, les compétences respectives des États* (3e éd. mise à jour par J.-P. Quéneudec). A. Pedone.
- Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs. (2006). *Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs*. Nairobi
- United Nations High Commissioner for Human Rights (2010). *Mapping Report on Human Rights: Document detailing the most severe human rights violations in the DRC from 1993 to 2003*. Geneva.
- Smouts, M.C., Battistella, D. & Vennesson, P. (2006). *Dictionnaire des relations internationales—approches, concepts et doctrines*. CERVL.
- Mbembe, A. (2000). *De la postcolonie : essai sur l'imagination politique en Afrique contemporaine*. Paris, Karthala.
- Ranjeva, R., & Cadoux, C. (1992). *Droit international public*. EDICEF.
- Reychler, L. (2001). *The Art of Conflict Prevention*. London: Routledge.
- Turner, T. (2007). *La République Démocratique du Congo : une guerre sans fin ?* Paris, Karthala.
- Yengo, P. (2006). *Les conflits armés en Afrique centrale : dynamique et enjeux*. Paris, L'Harmattan.